



Ça s'est passé
PAGE 2



Dossier
Petite enfance
PAGE 4 - 5



Spectacles
à réserver
PAGE 8

LE JOURNAL
DE LA VILLE D'AVON

MARS 2016

n° 17

AVON le journal

■ PETITE ENFANCE



■ BIEN VIVRE À AVON

Notre deuxième salon de l'enfance aura lieu en ce mois de mars et gageons qu'il aura autant de succès que le précédent. Avon accueille chaque année de nouvelles familles et c'est tant mieux : jeunes couples déjà installés qui donnent naissance à leur premier enfant, ou familles déjà composées qui s'éloignent un peu de Paris pour trouver un logement plus grand. Nous devons faire en sorte de leur donner envie de rester. Cela suppose donc de continuer à offrir aux habitants une qualité de vie et des services adaptés et ce dès la petite enfance comme l'illustre le dossier central du journal.



De fait, de nombreux chantiers sont en cours à Avon : nous construisons une cantine, nous embellissons le parc de Bel Ébat, nous améliorons la voirie. Les travaux de mise en accessibilité de la gare vont bientôt commencer. La fibre optique qui apportera le très haut débit est prévue pour cette année aussi.

Bien vivre à Avon reste donc notre cap et nous y travaillons au quotidien, avec les services de la ville. C'est un exercice qui demande de l'énergie et de l'innovation car cette année encore, l'Etat diminue de façon significative ses aides. Notre budget de fonctionnement 2016 est ainsi amputé de 370 000 €, après avoir subi en 2015 une baisse encore plus forte. La facilité aurait consisté à augmenter vos taux d'impôts. C'est un choix que nous refusons, pour la troisième année consécutive. Nous nous sommes engagés en 2014 à stabiliser la fiscalité le plus longtemps possible sur le mandat. Là aussi, nous tenons notre cap.

Marie-Charlotte NOUHAUD
Maire d'Avon

LES INSCRIPTIONS SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE Inscriptions 2016-2017

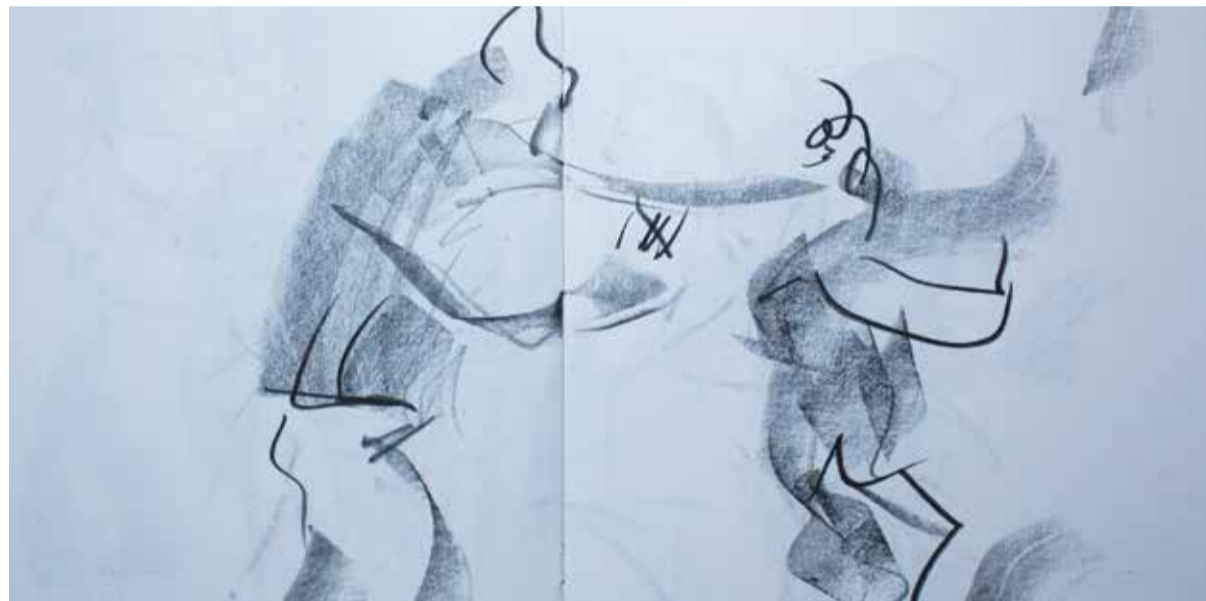
- > **Rentrée scolaire** : du 1^{er} au 31 mars
 - > **Activités périscolaires et mercredis après-midis** : du 1^{er} mars au 30 avril
 - > **Vacances de printemps** : du 14 mars au 26 mars
 - > **Vacances juillet et août** : du 2 au 31 mai
- Plus d'informations
> www.avon77.com > Facebook ville
> 01 60 71 20 08

■ Festival des arts martiaux

Devenu un événement incontournable à Avon, le festival des arts martiaux et des sports de combat s'est déroulé samedi 13 février, à la Maison dans la Vallée. Pour cette 13^{ème} édition, ce spectacle exceptionnel qui fait rêver petits et grands a été mené de main de

maîtres par les élèves et leurs professeurs issus des clubs avonnais et Seine-et-Marnais. Comme à son habitude, devant 300 personnes, des démonstrations de 9 disciplines se revendiquant des arts martiaux (karaté, judo, nunchaku, aikido, kung-fu, taekwondo, taï-jitsu,

shorinji kempo, etc.) ont séduit le public avec de nombreuses représentations aussi spectaculaires que variées. À l'instar de nombreuses disciplines sportives, les arts martiaux récompensent l'assiduité et la persévérance, deux valeurs essentielles célébrées lors de ce festival.



Dessin réalisé par un jeune avonnais.

■ Conférence Condorcet

Comment démocratiser la culture ?

Une conférence organisée par le Cercle Condorcet de Seine-et-Marne s'est déroulée le 11 février 2016 à la MDLV.

La question de la démocratisation de la culture a été abordée notamment grâce à l'intervention de Jean-Michel PUIFFE, directeur du théâtre de Sénart, scène nationale, devant soixante participants.

Cette question est une priorité de l'équipe municipale qui veille à une programmation culturelle variée et accessible à tous.

Un exemple avonnais : Ciné Vallée

Le Ciné Vallée a pour but de promouvoir, soutenir, favoriser et démocratiser la culture cinématographique en assurant une programmation sous des formes variées et accessible à tous.

S'initier à l'art cinématographique, se rencontrer, débattre et échanger à partir d'un film : tout un programme !

Au rythme d'une fois par mois, la programmation est variée.

A la séance du 2 février dernier, plus de 60 per-

sonnes ont assisté à la diffusion «Alceste à bicyclette» de Philippe Le Guay.

Prochaines séances :

01/03/2016 20h30 Western «L'homme qui tua liberty Valence» John Ford

19/04/2016 20h30 Ciné concert accompagné par le pianiste Pierre-Michel Sivadier

Retrouvez aussi les films à l'affiche ainsi que d'autres à venir dans l'actualité de la rubrique «Vie Culturelle» sur le site Internet de la ville : www.avon77.com

■ Repas des aînés

Belle journée pour nos aînés



Dimanche 31 janvier, dans la grande salle de la Maison dans la Vallée, était organisé le traditionnel repas des aînés.

Dans un décor aux couleurs de fête, une ambiance animée par le duo Carine et Iris, emplie de gaieté, les 335 séniors Avonnais ont pu savourer un succulent repas et passer un très bel après-midi. Outre les habitués, d'autres nouveaux participants sont venus partager un temps de pause pour se rencontrer, échanger et partager. Ce fut aussi l'occasion de faire un petit clin d'œil, rempli d'émotion, à Madame POMMIER Viviane,

la doyenne de la journée, née le 16 février 1919. Sous les applaudissements, François ROY, 1^{er} adjoint et Marie-Charlotte NOUHAUD, maire d'Avon, lui ont remis une composition florale et des chèques cadeaux d'une valeur de 100€. Le doyen, Monsieur VIRATELLE Daniel, né le 13 juin 1922, fut également mis à l'honneur et a reçu une bouteille de Champagne et des chèques cadeaux. Nos aînés, tout comme les élus et les agents de la ville qui se sont mobilisés pour la réussite de cette manifestation, ont apprécié ce moment de convivialité.



Nos jeunes Avonnais récompensés

Les « petiots » de Paul Mathéry à Louis-le-Grand

Franc succès mardi soir 2 février, pour les « petiots », élèves de l'école Paul Mathéry d'Avon, ainsi surnommés par le jury, présidé par Boris Cyrulnik, du prix Annie et Charles Corrin (qui récompense un travail pédagogique sur la Shoah). C'est la première fois que des lauréats aussi jeunes concourent pour ce prix.

Ces élèves de CM1 et leur professeur des écoles, Marie-Christine Hagopian, ont reçu une mention spéciale pour le film

«Aux trois Justes d'Avon» {lien Internet : <http://youtu.be/25Ni9dDkpg0>}, petit spectacle, tout en finesse et en délicatesse, qui évoque l'histoire de Paul Mathéry et des deux autres Justes d'Avon, Rémy Dumoncel et le Père Jacques, tous trois reconnus Justes parmi les nations pour avoir aidé des juifs pendant la guerre, au péril de leur vie. Ces saynètes ont été créées et jouées l'an passé, alors qu'ils étaient élèves de CE2, à l'occa-

sion de l'attribution du nom de « Paul Mathéry » à leur école, décidée par la municipalité d'Avon dans le cadre d'une manifestation et d'un hommage rendu à ces trois Justes.

Ceci a permis de sensibiliser de jeunes enfants à la question du respect de l'autre, du racisme, de l'antisémitisme, de l'engagement, de la citoyenneté, sans pour autant traumatiser ces jeunes esprits. Après la présentation des travaux récompensés, des lycées



de Montauban et de Cholet, la présentation très brève qu'ils ont faite de leur travail, pleine de dynamisme et de fraîcheur, a donné du peps au public présent et entraîné des applaudissements enthousiastes. M. Cyrulnik a rejoint les appren-

tis citoyens sur la scène et les a remerciés pour avoir redonné une identité aux chers disparus, les Juifs et les Justes. Enfin, on leur a demandé de chanter intégralement, pour conclure la cérémonie, le *Chant des Partisans*. Bravo les «petiots» !

Conseil de la jeunesse

La première action 2016



Sa participation au forum post bac au lycée Uruguay France à Avon, le vendredi 8 janvier 2016 : il s'agit d'une première étape dans l'existence de cette toute nouvelle instance consultative de jeunes avonnais de 16 à 22 ans vers un rôle représentatif et citoyen relatée ainsi par l'un de ses deux vice-présidents :

« Mis en place au début de l'année scolaire, le conseil de la jeunesse d'Avon s'installe progressivement dans la vie avonnaise et commence à se faire connaître. Après plusieurs réunions, notamment avec la municipalité, pour déterminer les projets qu'il portera, le conseil est allé pour la première fois au contact du jeune public avonnais, le 8 janvier 2016, à l'occasion du forum d'orientation post-bac organisé par le lycée Uruguay-France.

Le conseil de la jeunesse y a tenu un stand tout l'après-midi afin de pouvoir dialoguer avec les lycéens mais aussi pour apporter un regard différent sur les questions d'orientation scolaire. Les membres du conseil, essentiellement des étudiants entre 18 et 20 ans, ont ainsi pu partager leur expérience sur le choix difficile des études après le baccalauréat mais aussi mobiliser leur réseau pour faire participer d'autres étudiants avonnais représentant la diversité des formations possibles après le lycée. Il était très important pour le conseil de la jeunesse d'Avon d'être présent à cet événement, notamment pour les deux vice-présidents, afin d'échanger avec ceux qu'ils représentent et de montrer un exemple concret de ce qu'il pourra leur apporter ».

Thomas Barker,
Vice-président du conseil de la jeunesse.

Mail : conseil.jeunesse@avon77.com

Facebook : [conseil de la jeunesse d'Avon](https://www.facebook.com/conseil.de.la.jeunesse.d'avon)

SEM Butte Montceau

Inauguration des espaces extérieurs des 260 logements

Le 15 janvier 2016, s'est déroulée l'inauguration des travaux de rénovation des espaces extérieurs des 260 logements situés à La Butte Montceau.

Ces travaux ont consisté à rénover, numéroté et attribuer à chaque logement une place de stationnement, à créer 12 places visiteurs, à renouveler les espaces verts

mais aussi à renforcer l'éclairage et à mettre en accessibilité les entrées des bâtiments. Ceux-ci ont été réalisés grâce à l'octroi d'une garantie d'emprunt accordée par la municipalité d'Avon.

Madame le maire est très attentive à la programmation, au phasage et à la réalisation des futurs travaux devant

permettre l'amélioration du confort thermique des logements, travaux très attendus par les locataires dont les appartements subissent un taux élevé d'humidité et de condensation. Il sera aussi nécessaire de réaliser l'isolation par l'extérieur des toitures terrasses et des murs des bâtiments pour parfaire le confort de ces habitations avonnaises.

INSEE

Enquête Cadre de vie et sécurité

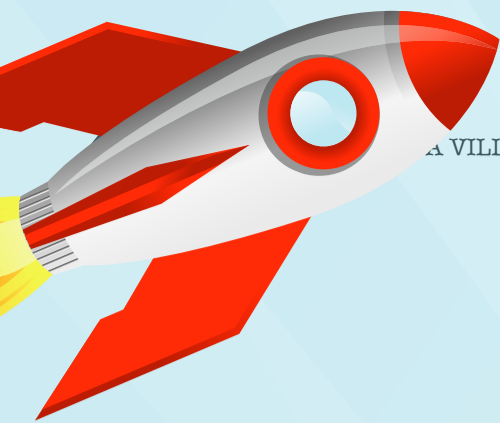
Depuis 2005, des enquêtes diligentées par l'INSEE permettent de mesurer l'évolution de la délinquance. Ainsi, plusieurs enquêtes auront lieu cette année sur Avon, notre ville ayant été choisie comme ville test.

La prochaine, qui se déroule jusqu'au 30 avril, concerne le cadre de vie et la sécurité. L'objectif est de connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes dans les mois précédant le pas-

sage de l'enquêteur. Cette enquête permet donc de mesurer la prévalence et l'incidence de certaines atteintes aux personnes et aux biens ainsi que la fréquence des plaintes déposées auprès des services de police pour chaque type d'atteinte. De même, les délits ne faisant pas l'objet d'une plainte seront également traités. Outre les différents types d'infractions (dégradations, vols, agressions physiques ou verbales, trafics...), sont

pris en considération la perception du risque de victimation et les comportements face à ce risque ainsi que leurs conséquences : dépôt de plaintes, déclaration à des autorités, dommages psychologiques, adoption de nouveaux comportements, etc.





■ Politique de la Un défi à relever

La ville d'Avon a une double préoccupation dans la politique menée en faveur de la petite enfance :

- veiller à satisfaire les besoins des jeunes enfants en terme de santé, de bien-être et d'éveil.
- Répondre aux attentes des parents en leur offrant des modes de gardes variés et des temps collectifs de rencontres ou de réflexions.

La politique de la petite enfance est aussi un outil efficace pour l'émancipation des femmes et l'égalité. Trop de mamans renoncent à reprendre le travail dès les premiers mois de l'enfant faute d'une offre de garde adaptée et accessible financièrement.

Notre commune, de ce point de vue, se démarque des autres villes comparables par un

taux d'activité professionnelle des femmes plus élevé que la moyenne. Il faut donc prendre en compte cette particularité et faire en sorte qu'elle soit maintenue.

Avon se caractérise aujourd'hui par la diversité de ses modes de garde : multi accueil, crèche, assistante maternelle de la crèche familiale ou du secteur

libéral. Les futurs parents bénéficient d'un large choix et le RAM constitue un guichet unique pour les aider à trouver la solution qui leur convient le mieux.

Aussi, la ville s'adapte dans son urbanisme à l'accueil des enfants : refaire la voirie pour faciliter et sécuriser les déplacements avec des poussettes,

■ Comment faire garder son enfant ?

Prendre RDV au Relais Assistantes Maternelles (tél : 09 80 97 47 79) :

- > pour faire un point sur votre organisation et votre besoin de garde,
- > pour réaliser une pré-inscription en structures « La Maison des Poupons » ou « A Saute Mouton »,
- > pour retirer la liste des assistants maternels indépendants sur la commune.

Les démarches pour une inscription en structure :

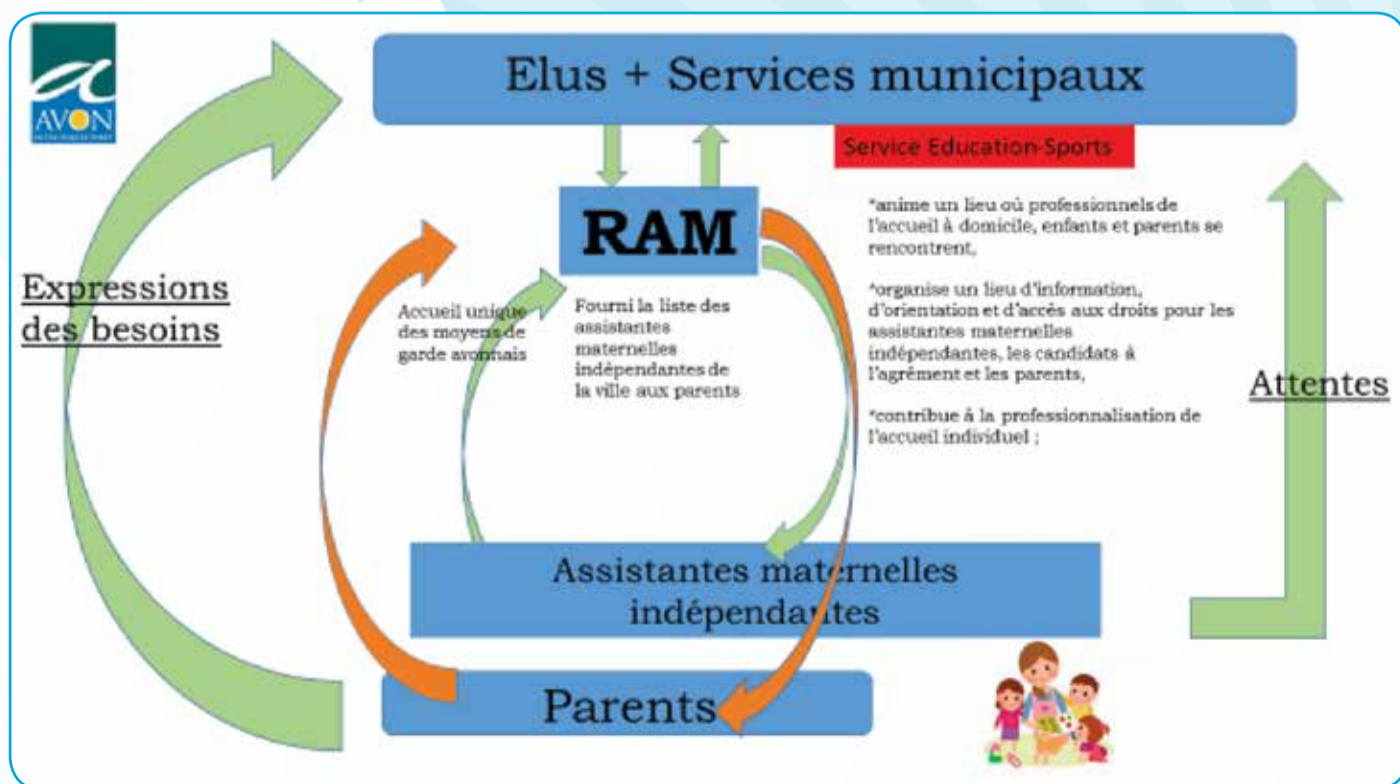
- la pré-inscription est réalisée au RAM.
- Se munir d'un justificatif de domicile,
- attribution des places lors d'une commission d'attribution des places. Un courrier est envoyé à toutes les familles les informant de la décision d'attribution,
- critères d'attribution : résider Avon, ne pas bénéficier d'un mode de garde, la date d'inscription, l'âge de l'enfant, les naissances multiples, les familles bénéficiaires du RSA ou minima sociaux, le type d'accueil demandé et les horaires d'accueil,
- en cours d'année, la famille est inscrite sur liste d'attente et la directrice de la crèche la contacte dès qu'une place est attribuée,
- dans l'attente d'une place, la famille doit confirmer tous les mois sa demande auprès du RAM par téléphone ou par mail,
- une fois place attribuée, remplir le dossier administratif auprès de la directrice,
- une réunion collective est proposée pour présenter le fonctionnement de la structure,
- un rendez-vous individuel est pris pour réaliser le contrat d'accueil.

Les démarches pour faire garder votre enfant chez un assistant maternel :

- au RAM vous retirez la liste des assistants maternels, le livret d'accueil du jeune enfant et le guide pratique de la convention collective du particulier employeur,
- vous contactez les assistants maternels en précisant l'âge de votre enfant, la date de début de contrat, les jours et horaires de garde,
- vous prenez rdv avec un ou plusieurs assistants maternels pour discuter de l'accueil qui sera proposé à votre enfant (rythme de la journée, accompagnement de l'enfant, activités...),
- vous rappelez les assistants maternels rencontrés pour les informer de votre décision,
- vous signez un engagement réciproque pour réserver la place,
- vous remplissez l'imprimé « complément libre choix de mode de garde » de la CAF,
- vous remplissez le contrat d'accueil de votre enfant chez l'assistant maternel.



550
Enfants de moins de 3 ans
(117 naissances en 2015)



la petite enfance

er pour l'avenir

installer des jeux, comme nous venons de réaliser rue Palissy et Rue Cléricy, c'est aussi faciliter la vie des jeunes parents, des grands-parents et des assistantes maternelles.

De même, au centre de loisirs, dans les écoles maternelles, les activités sont adaptées aux tout-petits comme aux plus grands. La ville renouvelle pour

cela régulièrement les équipements mobiliers et les jeux pour les 2-6 ans.

La politique petite enfance, c'est enfin le soutien à la parentalité qui a été développé par la nouvelle équipe municipale : un partenariat est en place avec l'École des Parents (www.epe-77sud.com). Cette association, agréée par l'Etat, propose des

ateliers gratuits aux parents sur des sujets d'éducation sensibles. Chaque année, elle organise aussi une grande conférence à Avon avec un pédiatre renommé.



■ Une journée chez une assistante maternelle

La journée de Lilou, 2 ans

Quel parent n'a pas eu envie un jour de se transformer, de remonter le temps, rajeunir pour prendre la place de son enfant pour savoir comment se passe une journée chez son assistante maternelle ? Vous en rêviez, et bien nous l'avons fait pour vous !

Lilou n'a pas encore deux ans. Ce matin elle n'est pas encore bien réveillée et un peu bougonne. Il est 7h30 et sa maman la confie à Nanou, l'assistante maternelle qui accueille aussi deux autres enfants : Jules et Elise. Quelques minutes sont consacrées à l'accueil, discussion sur la nuit, les petits bobos, les consignes particulières, le repas du midi. Maman prend le temps de lui faire un gros bisou avant de partir au travail.

«Je me réveille en douceur avec des chansons et de la lecture. Ce que j'aime chez Nanou, c'est que c'est comme à la maison. Elle joue avec moi, me dit toujours des mots tous doux pour me reconforter quand maman et mon papa me manquent. Quelques fois même, c'est Nanou qui me donne le biberon du matin.»

«Nanou veut qu'on commence par des jeux calmes, il y a des jeux de construction, de dinette, des puzzles, gommettes, ...

«Puis vient le moment de la sortie du matin, je le sais quand Nanou prépare nos vêtements.»

L'assistante maternelle les emmène au RAM à la Butte-Montceau ou à Avon-Centre ou au quartier des Fougères.

«J'aime bien car je retrouve d'autres amis pour jouer et faire des ateliers d'éveil, de musique, de motricité... Mais ce que j'aime le plus c'est aller à la bibliothèque écouter des histoires lues rien que pour nous».

Aux alentours de midi, c'est l'heure du déjeuner. C'est toujours un moment de partage avec Nanou autour de la table.

«L'après midi passe toujours très vite. S'il fait beau, nous allons jouer dehors. En rentrant un super goûter nous attend».

«Après Nanou prépare mes habits. C'est le signe que les papas et les mamans vont bientôt arriver».

Il est 17h30. L'assistante maternelle raconte la journée au Papa de Lilou.
«...A demain Nanou !»

Depuis bientôt deux ans, l'équipe de la petite enfance travaille en lien avec les assistantes maternelles sur Avon afin de mettre en valeur leur travail dans le but de favoriser le plein épanouissement des enfants.

Interrogées à ce sujet, elles manifestent leur envie d'accompagner les enfants dans leur développement au quotidien, de les voir grandir, d'être présent dans leur vie et de répondre au plus près à leurs besoins face aux rythmes parfois compliqués des parents.

Venez les retrouver au festival de la petite enfance jeunesse. Elles pourront répondre à vos interrogations et surtout vous montrer le travail accompli avec les enfants tout au long de l'année !



1 265 000 €
Budget d'Avon
pour la petite enfance dont
712 000 € financés par la CAF
le conseil départemental
et la participation des familles

Festival Bien grandir à Avon

SAMEDI 12 MARS 2016

Pour les 0 à 17 ans et les parents

De 10 à 17h

ANIMATIONS TOUTE LA JOURNÉE

Lectures de contes animés, ateliers jeux, initiations escrime artistique, maquillage, promenades en calèche, restauration sur place et bien d'autres surprises

ATELIERS PARTICIPATIFS

- 10h - «Les 7 raisons expliquant le stress parental»
- 14h - «Demonstration massage pour bébé»
- 14h30 - «la musique comme lien familial»
- 15h - «Construire l'estime de soi chez nos enfants»

SPECTACLES (dès 2 ans)

- 11h et 11h30 - «Clic-crac... c'est le loup»
- 13h30 - «L'histoire de l'univers»
- 16h et 16h30 - «Il fait comme le caméléon»

FILM D'ANIMATION (entrée libre)

- 17h - «Léo et Fred» à partir de 2 ans, réservation sur place

Bien vivre à vélo

Que ce soit pour se rendre à son lieu de travail ou à la gare, à l'école, pour faire ses courses ou se balader en famille, il faut reconnaître que la bicyclette : c'est pratique, c'est pas cher, c'est bon pour notre santé et ça préserve notre environnement !

De plus en plus d'Avonnaises et d'Avonnais circulent à vélo sur près de

huit kilomètres de pistes ou bandes cyclables réparties sur notre commune. Pour circuler à vélo, il faut avant tout se sentir en sécurité et respecter le code de la route. De plus, le vélo doit être muni d'un avertisseur sonore, de freins avant et arrière, d'un phare avant et d'un feu rouge à l'arrière, plus des catadioptriques orange sur les

roues ainsi que sur les pédales. Le gilet jaune rétro réfléchissant est obligatoire de nuit hors agglomération ou lorsque la visibilité est insuffisante. Le port du casque est fortement conseillé, en particulier pour les enfants.

De même, si vous transportez un enfant de moins de 5 ans, le siège doit être muni de repose-pieds et

de courroies d'attache. Une association locale « La Vie à Vélo » porte sa voix auprès des décideurs en matière d'aménagements urbains et d'infrastructure.

Ainsi, elle explique que le vélo ne doit pas seulement servir pour la balade. Il a aussi une fonction très utile pour se déplacer d'un point à

un autre, d'où l'importance d'un cheminement sécurisé dans la ville.

L'association organise aussi des balades dominicales intergénérationnelles et en famille à caractère convivial. C'est au cours de ces promenades sur les chemins forestiers et petites routes que les liens sociaux se créent et se resserrent.

Renseignement : 01 60 72 19 21 ou 06 81 65 07 22.

Site : <http://lavieavelo-avon.blogspot.fr>. Mail: avon@fubicy.org

Adhésion individuelle : 12 €. Adhésion familiale : 15 €. Etudiants, demandeurs d'emploi : 3 €.

Envoyer à : La Vie à vélo

Maison dans la Vallée

27 rue du Vieux Rû, 77210 Avon

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

STOP au béton !

Madame le Maire et son équipe coupent les arbres mais laissent pousser le béton. Dans la droite ligne de la majorité précédente, la municipalité actuelle soutient la construction forcée du moindre mètre carré.

La densité prévue dans le projet du Pôle gare est inacceptable (22 000m²). D'autres projets immobiliers sont également en cours de réflexion notamment du 59 au 65 avenue Franklin Roosevelt. Ou encore rue Antoine Cléricy sur le terrain de la Villa Antoinette, demeure du patrimoine avonnais.

Madame le Maire mise sur la spéculation immobilière pour augmenter les recettes fiscales. Cette politique de très courte vue est néfaste pour notre cadre de vie.

Tous ces projets immobiliers continueront d'engorger une voirie, des écoles et des trains déjà saturés !

Avon Autrement porte une autre politique de développement local et notamment du logement. Au lieu de bétonner à outrance, il faut réhabiliter les logements vacants existants et encourager la mixité sociale au sein de petites copropriétés.

STOP au béton, STOP au business immobilier sur le dos des Avonnais !

**Dimitri BANDINI,
Lucie PAMART,
Guillaume GOY**

Avon Autrement

La Gauche avonnaise

www.avonautrement.fr /

avonautrement@gmail.com

LA PAROLE AU PERSONNEL MUNICIPAL !

Où sont passés nos grands projets, conçus et financés, pour lesquels nos personnels se sont tant investis ?

Où en est l'écoQuartier porté par l'urbanisme ?

Où en sont les techniciens qui ont façonné et embelli Avon ?

Où en sont nos grandes manifestations festives et populaires qui ont rassemblé des milliers d'Avonnais avec le service culturel ?

Où en sont nos grandes manifestations sportives et là aussi les milliers de personnes d'Avon et d'ailleurs accueillies par le très performant service dédié ?

Où en est la petite enfance quand on sabre dans ses effectifs ?

Où en sont la bibliothèque plébiscitée par tous et « Elan » regretté de tous ?

Vous n'avez pas notre « vista » de notre futur. Si vous n'avez pas d'idées demandez-en au personnel, car lorsque le politique est faible, ce qui est le cas, les fonctionnaires sont forts. Encore faut-il ne porter atteinte ni à ses effectifs, ni à son moral. Il est notre richesse. N'y touchez pas !

**Jean-Pierre LE POULAIN
Maire honoraire d'Avon
et les élus d'Aimer Avon**



Subventions aux associations Près de 260 000 € pour plus d'Avonnais !

La municipalité a décidé de maintenir, comme en 2015, cette enveloppe à destination des associations, et ce, malgré la baisse des dotations financières de l'Etat.

Cette année, trois critères essentiels ont été privilégiés :

- Le nombre d'adhérents avonnais
- La pratique d'une tarification permettant l'accès au plus grand nombre
- Leur participation au dynamisme local

STATIONNEMENT INFORMATION AUPRES DES SPORTIFS !

Dorénavant, les utilisateurs du gymnase de la Vallée, pourront en toute quiétude utiliser le parking de la Maison dans la Vallée, et cela, grâce à l'installation d'un système de détection qui ouvre automatiquement la grille lorsqu'un véhicule sort du parking.

agenda

CONTACTS POUR LES MANIFESTATIONS

Maison dans la Vallée
01 60 74 91 30

Bibliothèque
01 60 74 59 30

Pavillon de l'Erable
01 60 74 80 58

Education-Sport
01 60 71 20 34 - 44

MAR 08 **Connaissance du monde**

Le Combodge

Le 8 mars
À 15h et 20h30
Maison dans la Vallée
Entrée payante

MAR 09 **Des livres... émoi**

Le 9 mars à 16h
Pavillon de l'Erable
Entrée libre

MAR 10 **Soirée Voix de Femme**

Musique
Le 10 mars à 20h30
Maison dans la Vallée
Entrée payante

MAR 12 **Les Impromptus Musicaux**

Musique poésie
Le 12 mars à 17h
Pavillon de l'Erable
Entrée payante

MAR 12 **Don du sang Social**

Le 12 mars de 10h à 16h
CSDB Butte-Montceau

MAR 16 **Fork Electro vocal Circus**

Le 16 mars à 20h30
Maison dans la Vallée
Entrée payante

MAR 17 **Concert des Ensembles**

AMC
Le 17 mars à 18h
Maison dans la Vallée
Entrée libre

MAR 19 **Auditions Inter-disciplines**

A.M.C.
Le 19 mars à 18h
Maison dans la Vallée
Entrée payante

MAR 19 **Challenge de Pierre Escalade jeunesse**

Le 19 mars à partir de 9h
Gymnase des Terrasses
Entrée libre

MAR 20 **«Le Requiem» de Mozart**

Ensemble Laudate Dominum
Le 20 mars à 16h
Eglise Saint Pierre d'Avon
Entrée payante

MAR 21 **Jeunesses Musicales de France**

Musique
Le 21 mars de 10h à 14h
Maison dans la Vallée
Entrée libre

MAR 24 **Célimène et le Cardinal Théâtre classique**

Le 24 mars à 20h30
Maison dans la Vallée
Entrée payante

MAR 26 **Journée de l'Uruguay 100 ans de l'oeuvre des pupilles**

Le 26 mars
Maison dans la Vallée
Entrée libre

MAR 21 **Jeunesses Musicales de France**

Musique
Le 21 mars de 10h à 14h
Maison dans la Vallée
Entrée libre

MAR 27 **Chasse aux oeufs Organisé par les Scouts et Guides de France**

Le 27 mars de 14h à 17h
Parc de Bel Ebat

MAR 29 **Connaissance du monde**

Le Québec II
Le 29 mars
A 15h et 20h30
Maison dans la Vallée
Entrée payante

MAR 31 **Conseil municipal**

Le 31 mars à 20h30
Mairie - Salle du conseil

AVR 10 **Vide grenier**

Le 10 avril de 8h à 18h
Parkings Maison dans la vallée, Maison des jeunes et chemin latéral du Viaduc
Renseignements et inscriptions
01 60 71 21 72
virginie.lauret@avon77.com



FESTIVAL PETITE ENFANCE
du 10 au 12 mars 2016
Tout le programme sur le site de la ville
www.avon77.com

AVR 27 **Jean-Marie BIGARD**

«Nous les femmes»
Le 27 avril à 20h30
Maison dans la Vallée
Entrée payante

MAR 27/02 > 27/03

Exposition de photographies «Villes et Natures IMPRESSIONS»

de Jean-Philippe PAGNIEZ
Du 27 février au 27 mars
Mercredis de 15h à 19h
Samedis et dimanches de 14h30 à 19h
Pavillon de l'Erable
Entrée libre



carnet

Naissances décembre

Muhammed ISHTIAQ le 24
Elyohn-Darlet MAKOSSO-SAKALA le 30

janvier

Rocksanne BOHARD le 04
Bastien BARCHIETTO le 06
Emma CAMPESTRINI le 08
Lou CHAMBON le 11
Victoire CHAMBON le 11
Djibril MOHAMMAD le 14
Zak POULIN DELABROUILLE le 16
Mehdi HARIRI le 19
Abdullah MOHAMMAD le 19
Victoria COELHO SILVA le 20
Victor BERTHELIER le 21
Noah PETITDEMANGE le 23
Eléa MÈREAU CANTILLON le 25
Victor DELESTRE le 30

février

Jeanne CÔTE le 1^{er}
Flavie KARA le 02
Siloé DORLY le 05
Indya LESTIN MANDAVY le 06
Nolhan DROUAT le 07
Imen MAROUF le 08
Erell SIDER le 10
Lucine SIDER le 10
Ibrahim LTAIEF le 11
Tomas FAVRE FERREIRA le 13

Décès

décembre
Armand SIMON le 19
Josette JUBLOT épouse COQUARD le 30
Odille ROMAN veuve HÉLIE le 30

janvier

Gisèle HARDY épouse LAROCHE le 02
Rabia AZZI le 07
Jean RICHER le 10
Edwige JAGNIEWSKI veuve PAPROCKI le 12
Denise HUOT épouse BÉGAT le 14
Gisèle RAVE épouse BELLON le 14
Michel ROLLET le 15
Marc MANGONOT le 19
Eliane MAINGONNAT épouse DUBUC le 20
Michèle CACHEUX épouse DOUAY le 23
Lucien CALLIX le 23
Joël LEPREUX le 23
Christiane HENRY épouse GEORGES le 25
Claude PASQUIER le 27
Paul FUCHEY le 31

février

Serge AUFAURE le 02
Daniel LACOMBE le 02
Charlotte PARIS veuve COQ le 03
René LOUVIER le 04
Philippe MINIER le 05
Paulette FAURE veuve HARLÉ-BRAS le 08
Paulette CLÉMENT le 12
Salah SEDKAOUI le 13
Madeleine LAVAL épouse VINCELET le 13

Mariages

janvier
Tefery EDINVAL et Annaelle VAYABOURY le 09



Directeur de la publication : Marie-Charlotte Nouhaud
Rédacteurs en chef : Laurent Wiart - Rédaction : services de la ville
Distribution : association www.larosedesvents.org
Conception et réalisation : Létitia Pannunzio & Marc De Gortchakoff
Crédits photos : service communication. Tirage : 8 000 exemplaires. Imprimeur : ACI Neully-sur-Marne.
La reproduction même partielle de ce document est interdite sans accord préalable.
Les textes contenus dans la page «Tribunes libres» n'engagent que les auteurs.



RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C118682

■ 2 spectacles à réserver

FORK - ElectroVocal Circus

Ne cherchez pas d'instruments sur scène...il n'y en a aucun. Chaque son qui vous parvient, de ces chorus incroyables aux riffs de guitare ou aux lignes de basse... tout est produit par la voix humaine et en direct !

Avec quatre chanteurs et un «magicien du son», FORK crée des versions époustouflantes des succès empruntés à des artistes tels que Sia, Beyoncé, Coldplay, Daft Punk et AC/DC en passant par Queen. A chaque concert, les spectateurs sont étonnés par les arrangements de ces chansons. Effet de surprise garanti !

FORK, souvent qualifié de «phénomène finlandais» qui invente le chant pop rock a cappella, est aussi reconnaissable à ses costumes extravagants, son sens de l'humour et de l'autodérision, son esprit glamour, ses jeux de lumière et sa technologie dignes des plus grands shows. Les trois spectacles «Pink Noise», «ElectroVocal Circus» et «X» ont été unanime-

ment acclamés dans le monde entier, grâce à une approche révolutionnaire du chant sans instruments. Le public international a pu les découvrir lors de nombreux concerts en Allemagne, au Royaume-Uni, à Dubaï, Saint-Petersbourg, Stockholm ou encore aux États-Unis.

Après le succès rencontré en 2015, notamment lors de leur représentation sur la scène mythique de Bobino, FORK revient en France et débutera sa tournée 2016 dans la ville d'Avon le 16 mars prochain.

Si vous pensiez tout connaître de la musique a cappella, il est peut-être temps d'y réfléchir à nouveau !

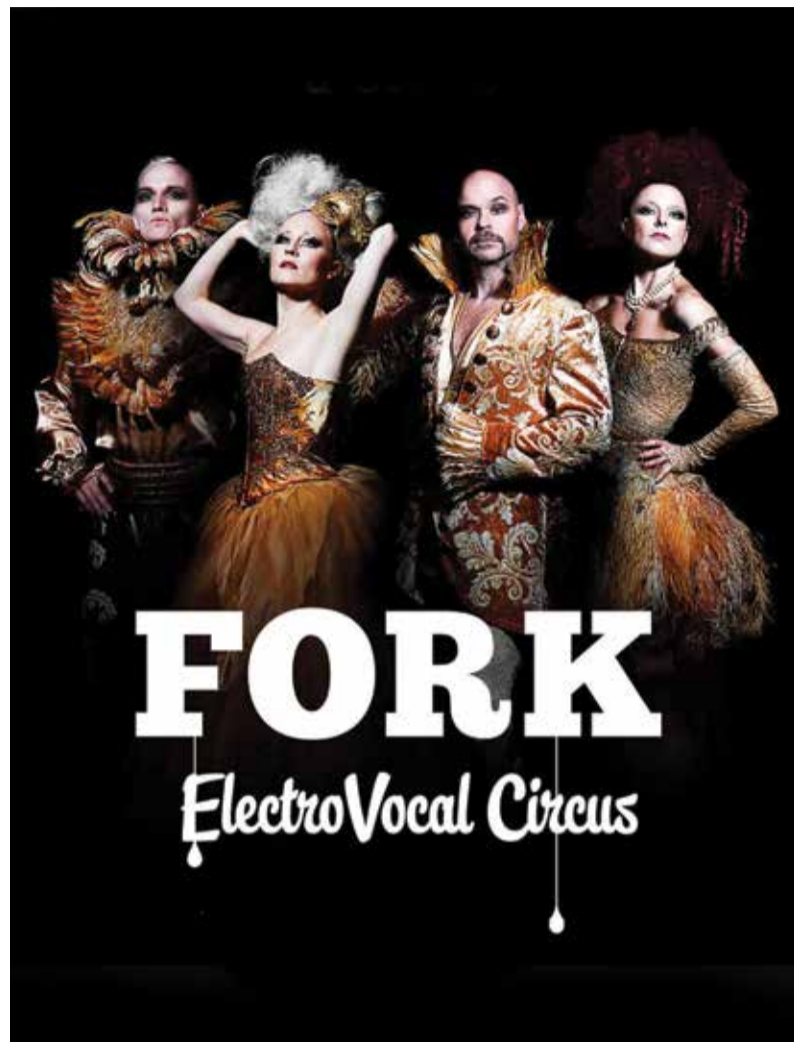
RDV mercredi 16 mars 2016 à 20h30

Maison dans la Vallée

Réservation conseillée.

Renseignements :

01 60 74 91 30



Célimène... et Jacques Rampal



Trois cent vingt-six ans après Molière, donner une suite au *Misanthrope* et l'écrire en alexandrins, il fallait oser ! Jacques Rampal l'a fait.

Cet humoriste, dessinateur de talent, auteur de BD, commence sa carrière en publiant, à 12 ans déjà, des caricatures dans la presse. Son album *Ces animaux qui nous gouvernent* (2 tomes, 1984 et 1985) connaîtra un très grand succès.

Cependant dès l'enfance il cultive une autre passion : le théâtre. Ce n'est pourtant qu'en 1992, à 48 ans, qu'il offre au public sa première pièce, **Célimène et le Cardinal**.

Et pour un coup d'essai ce fut un coup de maître !

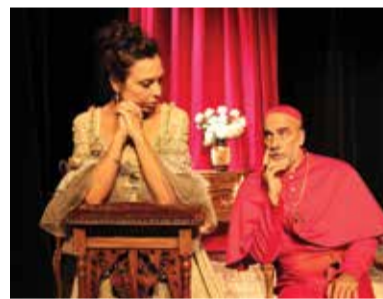
Créée au théâtre de la Porte Saint Martin avec Ludmila Mikaël et Gérard Desarthe, l'œuvre remporta **deux «Molières», et pas moins de sept nominations dont celle du meilleur auteur.**

Quinze autres pièces suivront jusqu'à son œuvre ultime, *Le Philosophe et la Putain* (2015).

Jacques Rampal est décédé le 19 décembre dernier.

Prévue de longue date, **la représentation de Célimène et le Cardinal à la Maison dans la Vallée le 24 mars 2016** constituera donc un magnifique hommage à cet auteur. Son humanité, son habileté à tracer les caractères et son humour se révèlent

pleinement dans cette comédie de belle facture.



Mariée et mère de famille, Célimène reçoit, vingt ans après, la visite d'Alceste, son soupirent d'autrefois, aujourd'hui devenu cardinal. Et l'on découvre que, derrière la bourgeoise rangée mais féministe avant la lettre, la coquette n'a pas tout à fait disparu. Tandis que l'amoureux déchiré entre devoir et passion se laisse encore deviner chez le prélat autoritaire et sûr de lui.

Pierre Azema (Alceste) s'est distingué dans le cadre du Festival Avignon Off 2014 (prix «A.C.O.» d'interprétation masculine). **Gaëlle Billaut-Danno** (Célimène) a été nommée pour l'attribution du prix «Révélation féminine» aux «Molières» 2015.

À ceux qui connaissent l'œuvre de Jacques Rampal, comme à ceux qui la découvriront, cette représentation promet un moment de détente, de plaisir littéraire et d'émotions multiples.

RDV jeudi 24 mars 2016 à 20h30 Maison dans la Vallée

Réservation conseillée.

Renseignements :

01 60 74 91 30

■ Une fleuriste à Avon

Après la réouverture de nouveaux commerces dans le Vieil Avon (boulangerie, pharmacie, supérette, café des sports), Vanessa, fleuriste, s'installe à Avon au centre commercial de la Butte Montceau.

Vanessa vient de Paris. «*Cela fait 2 ans que j'ai acheté une maison à Avon. J'aime ici, le calme, la douceur de vivre, c'est un mélange de campagne et de ville qui me plaît. Et puis j'aime la verdure*». Normal pour une fleuriste...

Sa boutique est ouverte depuis le 13 février, Vanessa tient plusieurs boutiques dont une à Paris qu'elle a laissé à son fils.

Elle offre tout un éventail de fleurs et fait aussi les décorations florales pour

les événements, les fêtes, les mariages et les deuils. «*Je peux aussi envoyer des bouquets en province ou à l'étranger*».

Avec des prix étudiés et la fraîcheur de ses fleurs, une belle occasion de faire et de se faire plaisir.

